

Projet arrêté par délibération du
Conseil Municipal du :

14 décembre 2016

Approuvé par délibération du
Conseil Municipal du :

Révisions
Modifications

Mises à jour du document

Plan Local d'Urbanisme de la commune de Mallemort	
Mises à jour du document	Tome IV - Zonage - Dossier d'approbation
Version	Octobre 2017
Rédacteur	Manon Louet
Vérificateur	Véronique Coquel
Approbateur	Véronique Coquel

G2C Territoires - 2 avenue Madeleine Bonnaud - Parc d'activités Point Rencontre - 13770 Venelles

Sources :
Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat
révisés @ 2015
G2C Territoires

Zonage

- OAP
- ZAC
- Servitude de pré-localisation définie au dernier alinéa L.151-41 du CU
- Emplacements réservés
- Lineaires commerciaux
- Patrimoine architectural, naturel**
- ★ Patrimoine bâti
- Alignements d'arbres
- ▲ Eléments paysagers
- Espaces boisés classés
- Zones Humides

ECHELLE 1:11 000

